

◆ **Présentation des membres du conseil d'école**

Directeur : M. CORDIER

Enseignants : Mmes BRETILLE, COUTY, LISSE, DEMANGEOT, KEOXAY, GREUET, DESAUNAY, HEMERYCK, JENOVACKY, LISSE, MARZOLI, MONTEIRO, MORIZOT et PINERO, MM. LARMURIER et MORVAN

DDEN : M. FLEURY

Mairie : M. BOEDÉC (Maire), Mr. KECHEROUD, Mr HAUSSOIS, Mr VINCENT, et Mme BEAUVILLAIN

Parents PEEP : Mmes LIEVIN, TOURAT, SCOTTO D'ANIELLO, D'ARBAUMONT, RETIERE, BENNIS, AMAUGER

Parents FCPE : Mmes TAVARES, CHAIGNON, PAPIN, REDIER, ANDRADE

Parents APAP : Mmes GACHON, CLERICE

Enseignants excusés : Mmes FERNANDES, ESTOURNES, EISEISTEIN-GAUBERT, THUNEVIN, NESTORET, RIBAUT

◆ **Restauration scolaire et CLAE**

Les représentants des parents d'élèves ont relevé des problèmes de facturation récurrents sur les prestations de restauration scolaire depuis la récente gestion par la mairie de Corneilles.

La mairie demande d'être conciliant sur d'éventuelles erreurs humaines, et invite les parents à effectuer des vérifications sur leur facture mensuelle et de contacter le service jeunesse en cas d'erreur(s).

Sur la demande d'appel d'offre par Mr Boedec pour le choix de ce site, seules deux offres se sont présentées, la sélection s'est donc portée sur la meilleure des deux propositions.

Les représentants des parents d'élèves ont proposé d'opérer quelques changements afin de rendre le site plus simple. Malheureusement le logiciel n'est pas évolutif, rien n'est modulable.

Toutefois une vidéo a été établie afin d'aider les personnes qui rencontreraient des soucis. Le service jeunesse est également disponible pour les parents qui auraient des difficultés afin d'inscrire leurs enfants pour la cantine ou le centre de loisirs.

Il est rappelé aux parents qu'une pénalité est appliquée pour les élèves qui ne seraient pas inscrits à la cantine. Cela implique également parfois des soucis de quantité lorsque trop d'enfants ne sont pas comptabilisés la veille pour la livraison ELIOR.

Jusqu'à présent, depuis le début de l'année scolaire, les activités CLAE commençaient à 17H30, les enfants se plaignant de s'ennuyer, ou de ne pas avoir le temps d'achever l'activité du jour proposée, les animateurs vont essayer d'avancer la mise en place de ces dernières de 30 minutes, une fois le goûter et le rangement du réfectoire achevés.

Les parents d'élèves ont souhaité communiquer sur l'utilisation par les animateurs, de leurs téléphones portables à outrance. La mairie nous confie essayer de lutter contre ce fléau, ils vont réitérer la mise en garde en mettant en place une échelle de sanctions, jusqu'au licenciement si non-respect des règles.

◆ Travaux et entretien :

Depuis le lundi 6 Mars, des travaux ont débuté devant l'entrée de l'école élémentaire et maternelle. Cela concerne la canalisation des eaux usées, ainsi que les aménagements prévus pour la mise en place prochaine des deux entrées/sorties distinctes des deux écoles afin de faciliter la dépose et la récupération des enfants.

L'achèvement des travaux est estimé en Mai.

◆ Différents exercices de sécurité :

Lors du premier trimestre, les premiers exercices de mise en situation d'une alerte attentat, PPMS catastrophes naturelles (tempête, nuage toxique,) et incendie ont été opérés avec succès par Mr Cordier ainsi que l'équipe enseignante qui était informée en amont.

Le troisième exercice s'effectuera avec la présence des pompiers sur l'école. Le corps enseignant ne sera pas informé au préalable de la date d'action.

Toutefois un rapport sur le bon déroulement de cet exercice sera effectué et communiqué aux parents.

Une intervention en présence de camions de pompiers, fumigènes et mise en situation de porte bloquée est prévue.

◆ Travail à la maison :

Il a été demandé aux enseignants de bien vouloir limiter les devoirs à la maison du mercredi pour le jeudi, les enfants n'ayant pas étude, il est parfois compliqué de gérer les devoirs le soir.

Les maîtres et maîtresses rappellent toutefois que les devoirs ont uniquement pour but de revoir des leçons étudiées en classe. Ces derniers ne doivent pas durer plus de 30 minutes.

Au cours des réunions parents/enseignants de début d'année, les enseignants ont dû expliquer aux parents que les devoirs pouvaient être adaptés par les parents en fonction des capacités de leur enfant.

Il n'y a jamais de sanction pour les élèves qui n'auraient pas effectué leurs devoirs.

Concernant l'étude, le temps est le même pour tous les niveaux. Les enfants commencent par effectuer leurs devoirs puis, s'il leur reste du temps, en profitent pour aider leurs copains en cas de difficultés. Tout se passe dans le calme et la sérénité.

◆ Livret scolaire unique L.S.U

Il nous a été présenté **le nouveau livret scolaire unique numérique.**

Ces derniers suivront nos enfants du CP à la 3^{ème} et ce par cycle :

CP, CE1 et CE2, puis CM1, CM2 et 6^{ème} et enfin 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

A chaque changement de cycle, les données seront détruites afin que les élèves ne soient pas jugés sur une longue période mais un seul cycle, afin de préserver les enfants sur d'éventuelles lacunes ou problèmes de comportement.

Seule la catégorie « maîtrise des composants du socle » sera conservée du CP à la 3^{ème} (fondamentaux à acquérir).

Ce L.S.U nous sera remis sur impression papier pour ce second trimestre car la version numérique ne fonctionne pas pour le moment.

◆ **Sorties et projets :**

Les subventions attendues au premier trimestre ont été validées par la mairie afin que toutes les classes puissent élaborer leur projet de classe.

Afin de voir la bonne évolution et la réalisation de ces derniers, les parents sont invités à consulter le site internet de l'école où de nombreuses photos sont postées régulièrement.

Il est devenu impossible de recevoir les parents au sein de l'école afin de leur permettre de voir les projets notamment les exposés comme les années passées.

◆ **Fête de fin d'année :**

Le corps enseignant n'est pas en mesure de prendre la responsabilité de contrôler les parents qui entreraient au sein de l'école au vu du plan vigipirate en cours.

Ils proposent un après-midi pour les enfants qui s'effectuera le jeudi 29 Juin 2017.

A cette occasion les élèves pourront ramener gâteaux, bonbons et boissons à partager.

◆ **Rythmes scolaires :**

Il est demandé si le Conseil d'école souhaite un changement du rythme scolaire (école le mercredi matin et fin d'école à 15H45)

Ce rythme était mis en place pour 3 ans.

M. le Maire affirme que l'on ne peut ré envisager une restructuration du rythme scolaire en 5 mois pour la prochaine rentrée scolaire ! aucun changement ne pourra donc être opéré.

Aucun membre présent au conseil d'école ne souhaite un changement de rythme.

◆ **Date du prochain Conseil d'école**

MARDI 20 JUIN 2017 à 18 h

Secrétaire de séance, Cindy TAVARES, pour la FCPE.

La séance est levée à 19h45.